



LE MAIRE

Madame, Monsieur et Chers Collègues,

Je vous prie de bien vouloir participer à la prochaine réunion du Conseil municipal qui aura lieu le **lundi 8 avril 2024 à 18H30**, salle **Arnaud Bonin**.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1°) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 12 février 2024
- 2°) Communication des délégations du Maire données par le Conseil municipal

FINANCES, ADMINISTRATION GENERALE

- 3°) Approbation du compte de gestion 2023 du budget de la ville
- 4°) Approbation du compte administratif 2023 du budget de la ville
- 5°) Affectation des résultats 2023 du budget de la ville
- 6°) Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2023
- 7°) Mise à disposition gracieuse de l'espace culturel Tabourot des Accords à l'association Pluradys

URBANISME, TRAVAUX, TRANSITION ECOLOGIQUE

- 8°) Dénomination des voies pour l'opération d'aménagement dite des Longènes
- 9°) Modification de la délibération n° 2024-13 du 12/02/2024 relative à la convention avec la société Exa Infrastructure
- 10°) Convention avec ENEDIS pour le renouvellement du réseau souterrain du poste du Midi
- 11°) Convention du Projet Urbain Partenarial pour l'opération d'aménagement du « Parc Courbes Royes »

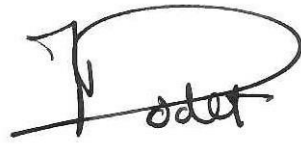
PERSONNEL

- 12°) Mise en place d'astreintes pour le personnel du centre technique / Espace culturel Tabourot des Accords / Louzole

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Vous trouverez ci-joint la note de synthèse afférente à ces affaires.
Je vous saurais gré de bien vouloir assister à cette réunion.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur et Chers Collègues, en l'assurance de ma
considération distinguée.



Jean-François DODET

Hôtel de Ville - 650, rue de Moirey - 21850 Saint-Apollinaire
Tél. 03 80 72 99 99 - Fax 03 80 72 99 90
e-mail : contact@ville-st-apolinaire.fr
www.ville-st-apolinaire.fr

